



DRH/PT/LL/BS/BG

Portant inscription sur la liste d'aptitude de promotion interne
d'Agent de Maîtrise Territoriale sans examen professionnel



Le Maire de la Ville d'AJACCIO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 39-2 et 79-1,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de Maîtrise territoriaux,

Vu l'avis favorable émis le 15 octobre 2020 par la Commission Administrative Paritaire de la catégorie C,

ARRETE

Article 1 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'Agent de Maîtrise territoriale sans examen professionnel, établie au titre de l'année 2020, les fonctionnaires suivants :

MAT	NOM	PRENOM
975	ALESSANDRI	PANTALEON
1138	BARTOLOMEI BUDRONI	MARIE AGATHE
3785	BORISSOF	PHILIPPE
2954	CANEGGIANI	MARIE-JOSEE
1158	CARBONI	MARIE THERESE
1178	CASANOVA	FRANCOISE
1196	CASSIDU	DANIEL
1202	CASTAGNOLI	PAUL DOMINIQUE
2815	CAYUELA	MATHIAS
1249	CHIOCCA	CHRISTOPHE
675	COLONNA	MARIE SALVATORE
3346	CONVENTI	MARIE FRANCOISE
3576	CORNELIUS PASQUALAGGI	PASCAL
679	DASSY	PAULE
731	DINELLI	PIERRE ANGE
2729	FARINACCI	JEAN CLAUDE
813	GAFFORY	MARIE JOSEE
825	GALLUCCI	MARIE BARBE
828	GAMBARELLI	MARIE ANTOINETTE
870	GIOVANNAI	JOSEPH
895	GRISONI	FREDERIQUE
943	LAMBRUSCHINI	MARIELLE
443	MARIANI	DANIELE
456	MARTELLI	MARIE JEANNE
501	MICHELI	GISELE
528	MOTTA	NICOLE
533	MURACCIOLI	MARIE ANTOINETTE

537	MUSELLI	LAURENT
2056	PENEL	AYMERIC
643	PERETTI	PAUL JOSE
80	PIREDDA	PAULE MARIE
77	PINNA	BRIGITTE
137	RAMACCIOTTI	NICOLE
3333	RENUCCI	DANIEL
175	RODRIGUEZ	CLAUDINE
193	RUTILI	CHRISTIANE
199	SALLEI	MARIE LAURE
2126	SANCHEZ	THIERRY
217	SANTUCCI	ROSE MARIE
3326	SERRA-PISCHEDDA	SALVATORICA
4543	SPANO	SANDRA
259	STACHINO	MARIE ANGE
2745	TORRE	NATHALIE

Article 2 : Toute personne qui désire contester cet arrêté peut saisir le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter de son exécution. Elle peut également effectuer un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision. Cette démarche proroge le délai du recours contentieux.

Article 3 : Le Directeur général des services de la Ville d'Ajaccio est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Ville d'Ajaccio.

Fait à AJACCIO, le 28 Octobre 2020

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI



Le Directeur Général des Services

Pierre - Paul ROSSINI



DRH/PT/LL/BS/BG

Portant inscription sur la liste d'aptitude de promotion interne
d'Agent de Maîtrise Territoriale avec examen professionnel



Le Maire de la Ville d'AJACCIO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la Loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 39-2 et 79-1,
Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de Maîtrise territoriaux,
Vu l'avis favorable émis le 15 octobre 2020 par la Commission Administrative Paritaire de la catégorie C,

ARRETE

Article 1 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'Agent de Maîtrise territoriale avec examen professionnel, établie au titre de l'année 2020, les fonctionnaires suivants :

MAT	NOM	PRENOM
4076	DECOSTANZA	BERNARD
2478	PICCIAU	FREDERIC

Article 2 : Toute personne qui désire contester cet arrêté peut saisir le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter de son exécution. Elle peut également effectuer un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision. Cette démarche proroge le délai du recours contentieux.

Article 3 : Le Directeur général des services de la Ville d' Ajaccio est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Ville d' Ajaccio.

Fait à AJACCIO, le 29 OCT. 2020



LE MAIRE

Laurent MARCANGELI



Portant inscription sur la liste d'aptitude de promotion interne
d'Attaché Territorial



Le Maire de la Ville d'AJACCIO

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la Loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 39-2 et 79-1,
Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,
Vu l'avis favorable émis le 15 octobre 2020 par la Commission Administrative Paritaire de la catégorie A,

ARRETE

Article 1 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'Attaché territorial, établie au titre de l'année 2020, les fonctionnaires suivants :

MAT	NOM	PRENOM
708	DEGUINES	MIREILLE
483	MATTEI	JEAN JOSEPH

Article 2 : Toute personne qui désire contester cet arrêté peut saisir le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter de son exécution. Elle peut également effectuer un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision. Cette démarche proroge le délai du recours contentieux.

Article 3 : Le Directeur général des services de la Ville d' Ajaccio est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Ville d' Ajaccio.

Fait à AJACCIO, le 28 OCT. 2020

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

